

INTRODUCTION

Dans le développement de notre **Politique Environnement, Santé et Sécurité (ESS)/ Système de Gestion Intégrée (SGI)**, *100% Environnemental* réaffirme concrètement son engagement à agir de manière responsable et transparente envers sa communauté, ses employés, ses fournisseurs et ses clients.

100% Environnemental surveille en permanence ses activités, toujours en quête d'amélioration en réduisant son empreinte environnementale et en améliorant le bien-être de ses employés à travers une mise à jour constante des procédures de travail et de formation pour ainsi augmenter la sécurité des travailleurs et réduire les risques de blessures.

ÉNONCÉ DE MISSION

En suivant la hiérarchie de la réutilisation, la récupération de matériaux, la valorisation énergétique, ensuite la mise en décharge sûre, quand aucune option de réutilisation ou de recyclage n'est viable, : *100% Environnemental* s'est donné la mission de proposer à ses clients **des solutions alternatives au dépotoir : penser en dehors du dépotoir.**

PORTÉE ET LIMITES

La politique ESS de 100% Environnemental s'applique à chacune de ses activités et ressources dans un esprit d'amélioration constante, ainsi réaffirmant l'engagement de *100% Environnemental* à mobiliser toutes ses ressources de façon optimale. L'administration de l'entreprise collabore étroitement avec ses employés pour fournir les formations nécessaires pour garantir le milieu de travail le plus sécuritaire possible et pour minimiser les accidents de travail et les risques professionnels. Tous nos fournisseurs sont rigoureusement examinés pour nous assurer qu'ils répondent à nos normes élevées, aux protocoles de sécurité et sont conformes aux exigences réglementaires fixés par les lois qui gouvernent leurs activités.

CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

La politique ESS/SGI de 100% Environnemental reflète l'engagement de l'entreprise à se conformer non seulement à chacun des lois et des règlements qui encadrent ses activités mais aussi aux normes du Programme de Qualification des Recycleurs établi par Recyclage des produits électroniques Canada (RPEC), y compris : R2:2013 Responsible Recycling™ (Le Recyclage Responsable), Occupational Health and Safety Management System- OHSAS 18001 (Gestion de la santé et de la sécurité au travail) et Systèmes de management environnemental - ISO 14001.

ÉNONCÉ DE PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes éthiques définis par notre politique ESS/SGI et qui guident les objectifs et les actions de notre entreprise sont les suivants :

- D'agir en tant que éco-citoyen conformément aux lois et règlements qui régissent notre entreprise ;
- D'assurer l'intégrité des données ;
- D'adhérer aux normes d'excellence internationales reconnues en matière d'environnement, de sécurité et de santé ;
- De réaffirmer notre engagement envers la protection de l'environnement, y inclut la prévention de pollution, en minimisant l'impact environnemental de chacune de nos activités et en réduisant les risques pour la santé de nos employées à travers la promotion des « meilleures pratiques » ;
- De nous engager pleinement dans l'amélioration continue du système de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité afin d'améliorer nos performances à l'égard de l'environnement, de la santé et de la sécurité ; et cela sur une base de formation, d'auto-évaluation, d'évaluation externe, de transparence et de communication.



Anthony Salvatore, Président

